

Sur le Chapitre 6 : De l'esprit de silence

Chapitre 6, du silence 1

25, 05, 18

Notre journée monastique, nous le savons bien, est composée de quantité d'offices, d'éléments et d'observances variés tels que : petites heures, grandes heures, études, travail, repas, sommeil, avec plus de soixante-dix inclinations profondes quotidiennes, etc. Qu'est-ce qui fait l'unité de tout cela ? Quel est le fil rouge qui tient unies toutes ces perles ? Il y en a plusieurs qui se complètent l'un l'autre comme plusieurs brins tressés ensemble.

Il y a d'abord, c'est incontestable, la vie théologique faite de foi, d'espérance et de charité, qui habite chacun de ces éléments, sans quoi ce n'est pas une vie monastique, mais quelque chose du genre secte. Et puis sur un autre plan, il y a l'inclination du soleil. Tous les événements cités ci-dessus doivent tenir en vingt quatre heures, et chaque matin ça recommence.

Un autre élément qui contribue grandement à l'unité de nos journées – on vient de l'entendre – c'est le silence. Il est la toile de fond sur laquelle va se détacher chacun de nos exercices. Tous, même les plus sonores, s'inscrivent dans un cadre de silence.

Ainsi est-il prescrit qu'après l'œuvre de Dieu tous les frères se retireront dans un parfait silence Ch. 52.

Pour l'oraison il est rappelé que ce n'est pas par l'abondance des paroles que nous serons exaucés, mais dans la pureté et la componction du cœur Ch. 20.

Pendant le temps de lecture un circateur s'assurera que personne ne s'adonne au bavardage Ch. 48.

Au réfectoire on fera un silence total Ch. 38.

Pendant la sieste les frères se reposeront dans un parfait silence Ch. 48.

Celui qui n'a pas reçu obédience de s'occuper des hôtes ne s'adressera en aucune manière aux hôtes Ch. 53.

Que personne ne parle après Complies, et de façon plus large pendant les heures de nuit Ch. 42.

En Carême nous sommes invités à réduire nos paroles et bavardages Ch. 49.

Donc la Sainte Règle pose le silence comme une loi très stricte et constance : « *De façon générale les moines doivent s'appliquer au silence* Ch. 42 », à tel point que certains croient que saint Benoît nous fait faire vœux de silence !

Mais qu'est-ce que ce silence qui doit habiter toute notre journée et sous-tendre toutes nos activités ? Ce silence qui nous est dit être si important Ch. 6 ? Qu'est-ce que cette loi dont les infractions tombent sous le coup de la discipline régulière Ch. 42 ? Mais qui va jusqu'à nous demander de parler pour expliquer que nous n'avons pas le droit de parler Ch. 53 ? Cette loi qui nous fait préférer le silence aux entretiens bons, saints et édifiants Ch. 6 ? Qu'est-ce que cette disposition intérieure de silence qu'il nous est demandée d'aimer Ch. 6, avec ce corolaire logique de ne pas aimer à beaucoup parler Ch. 4, 52 ?

Le silence peut se fractionner en trois axes qui s'engendrent l'un l'autre : silence matériel, silence de parole, silence intérieur. Au commencement le silence doit être ce travail que fait cet "*Homo quidam*" pour nettoyer son champ, il en a retiré pierres et ronces pour que la bonne graine qui jettera le *Pater Familias* puisse prendre racine et se développer dans la bonne terre sans être étouffée par les épines et desséchée par l'aridité.

Mais le silence n'est pas qu'une observance négative, n'est pas que faire qu'il n'y ait pas de bruit extérieur et intérieur. Il est le porche qui donne accès au sacré. Ainsi le silence, comme celui de la station ou de la prière silencieuse avant l'office, est un sas qui nous introduit dans l'espace et le temps *per Ipsum, et cum Ipso et in Ipso*. Il faut passer par là pour nous dépouiller de tous nos soucis, et revêtir notre âme de la tunique de lin blanc nécessaire pour paraître devant le trône de l'Agneau.

Désormais le silence nous habite, nous l'avons embrassé avec la patience, comme dit le chapitre 7^{ème}, il fait partie de notre vie intime, et nous le gardons comme une perle précieuse. Ainsi comme le silence des alternances et des médiantes dans la psalmodie, aussi important que les paroles du psalmiste, l'un enrichissant l'autre, le silence structure notre vie de prière.

Arrivé là, si je puis dire, le silence ne dépend plus de nous. L'apocalypse nous a révélé ce grand silence dans le ciel d'environ une demi-heure ! C'est un voile qui protège et entoure le sacré et devant lequel nous nous arrêtons : silence du *Pater* ou silence du canon. « *Tibi silentium laus* ». Louange muette qui ferme les lèvres, louange extatique devant Celui qui est.

Mais le silence peut et doit devenir plus que cela encore, il doit être plénitude, Silence dans lequel résonne la vie du Ciel. « *Le silence nous ramène au point le plus intérieur de nous même, là où l'éternité nous touche et nous vivifie, là où la vérité se murmure sans parole* »

Madame Immaculata de Franlieu (1^{ère} abbesse d'Ozon), Chronique n°166, p.28.

Silence qui n'est plus qu'écoute amoureuse et continue de cette Parole unique et éternelle que prononce le Père. Parole qui retentit par tout l'univers mais que l'homme a tant de mal à entendre : « *ils ont des oreilles et ils n'entendent pas* ». Mais si le silence habite jusque dans les profondeurs l'âme purifiée de tous bruits, de toutes paroles, de tous désirs et de toutes passions humaines, si l'âme s'est vidée d'elle-même pour revêtir le Christ, alors quelque chose naît mystérieusement du silence et s'inscrit dans l'âme et lui parle. Le silence est alors langage, langage de l'amour qui n'a pas besoin de parole, langage de l'être, je suis avec mon Bien-aimé, et mon Bien-aimé est à moi, je demeure dans son amour.

Je fini par ce mot rapporté de saint Hugues, abbé de Cluny, par son biographe:

S'il gardait le silence, il était en Dieu ; s'il parlait, c'était en Dieu et de Dieu qu'il parlait.

Chapitre 6, du silence 2

24, 01, 20

Quant aux facéties, aux paroles frivoles ou qui portent à rire, nous les condamnons et bannissons à tout jamais et en tous lieux, et pour de tels propos nous ne permettons pas au disciple d'ouvrir la bouche.

Déjà dans les instruments des bonnes œuvres ch. 4 il nous avait été dit :

53 *Ne pas dire de paroles vaines ou qui portent à rire.*

51 *Garder sa bouche de tout propos mauvais ou inconvenant.*

54 *Ne pas aimer rire beaucoup et aux éclats.*

Les dixième et onzième degrés d'humilité enfoncent le clou si on peut parler ainsi :
Ne pas être enclin ni prompt à rire, car il est écrit : « Le sot, quand il rit, élève la voix ».
Que le moine parle doucement et sans rire, raisonnablement et sans éclat de voix.

C'est que la vie monastique est chose sérieuse.

Cassien rapporte pourtant la parabole de l'arc : pour lui conserver toute sa tension, il faut régulièrement en détendre la corde, sinon il perd son élasticité. Aussi, sous l'influence de l'esprit franciscain, des monastères bénédictins introduisirent l'usage de la « récréation », et au XVII^{ème} siècle les Constitutions de la Congrégation de Saint-Maur prévoient un temps journalier de détente. Dom Mège dans son Commentaire de la Règle de 1687 écrit :

Il n'est donc pas absolument défendu de dire dans la conversation quelque chose d'agréable et qui puisse contribuer à la joie et au divertissement de la compagnie ; surtout dans les conversations qui ne sont destinées que pour délasser l'esprit des fatigues et pour le réjouir quand il est abattu de chagrin. On peut donc rire dans ces récréations, mais il faut rire modestement... Qu'il est difficile de trouver et de garder ce juste tempérament dans la joie et dans la belle humeur, de rire sans excès et quand il faut, d'être agréable dans la conversation sans être trop léger, railler innocemment et n'offenser personne. P. 193-194.

Ce que nos Déclarations sur la Règle n°37* reprennent :

Nos échanges ont pour but de favoriser l'esprit de famille et l'exercice de la charité. Les récréations et les promenades doivent être aménagées et vécues de manière à y contribuer, tout en procurant à chacun une détente convenable. Leur mesure et leur forme restent au jugement de l'abbé qui aura pris l'avis de son conseil. Il revient également à l'abbé de décider du caractère facultatif de certaines récréations et promenades. Chaque jour on consacrerait environ une heure (en une ou deux fois) à la récréation. Il n'y aura pas de promenade pendant le Carême, ni de récréation le Mercredi des Cendres et les vendredis de Carême. L'abbé pourra accorder une ou deux grandes promenades chaque année, davantage aux étudiants et aux novices.

Dom Guéranger, dont on sait le caractère enjoué, aborde la question de l'équilibre du silence et de la parole avec beaucoup de liberté et de recul :

Il est bon de rire, mais il faut le faire à propos et jamais aux dépens de choses dont il ne faut pas rire. (...) Ainsi au chapitre du carême, il nous est dit qu'il faut se retrancher, dans ce saint temps, sur le boire, sur le manger, sur le sommeil, sur les "scurilitate". (...) Notre Bienheureux Père veut désigner par là une bonne parole qui faisait rire et servait à égayer honnêtement la conversation des frères. (...) saint Benoît n'a pas prescrit le silence perpétuel, parce qu'il savait que, si la langue peut servir à pécher, elle peut aussi servir à la charité et à louer Dieu.

"Les bénédictins" par Daniel-Odon Hurel, p. 252.

Dom Oury, dans sa vie de Dom Guéranger, s'appuyant sur plusieurs témoignages contemporains, rapporte que les récréations avec le Père Abbé sont une vraie fête pour le noviciat. En hiver, le soir après le souper, elles ont pour cadre la salle des hôtes : « *Que d'entrain dans cette petite société. Comme la parole du Père était écoutées ! Quelle joie ! Quelles charmantes conversations ! Ce fut dans cette salle des hôtes que le chant des Noëls fut inauguré. On se servait d'un vieux recueil dont le Père savait tous les airs. Mais les plus beaux et les plus nombreux étaient ceux qu'il possédait de mémoire* ». P. 179.

Le Père Abbé n'était pas un sportif ; il ne fait pas jouer les novices ; il juge que la grande promenade du jeudi et le travail manuel constituent des détentes suffisantes. Les plaisanteries vont leur train. P. 181.

A l'instar du noviciat, la communauté se réunit tout entière pour la récréation ; rares sont les petits groupes ou les apartés. Dom Guéranger ne les aime pas. Il préside et mène la conversation. P. 183.

Les sujets d'entretien en récréation sont souvent sérieux, on y parle de tout ce qui touche aux « sciences ecclésiastiques » ; la lecture du réfectoire sert de point de départ à un développement ou une discussion, ou bien c'est un livre nouveau ou un fait d'actualité qui est jugé. P. 183.

De fait Dom Théophile Bérengier rapporte ces mots de Dom Guéranger :

En récréation, à l'exception de deux ou trois religieux, je ne puis parler de choses trop sérieuses. Les conversations deviennent alors d'une vulgarité désespérante. Je fais des efforts pour les soutenir dans une région plus élevée ; mais souvent on ne me seconde pas, et tout retombe à plat. Je suis donc obligé de dire des gaudrioles pour ranimer les esprits. Je n'ai pas la moindre envie de rire et je fais éclater les autres. Ce sont des frères ; il faut se mettre à leur portée, et puis aussi cela me dégage le cerveau. Comme les réflexions sérieuses ne me quittent jamais, même à travers les visites et les conversations les plus diverses, ces plaisanteries me détendent les nerfs, et c'est le but de la récréation. Glanes, p. 7, §3.

Si donc nous avons une récréation quotidienne pour détendre nos nerfs, il faut savoir les tendre le reste de la journée, c'est-à-dire garder le silence, même pour de bons discours, à plus forte raison pour plaisanter.